



Compte rendu de l'Assemblée Générale de l'association les Copeaux d'Abord jeudi 04 octobre 2018

Les Copeaux d'abord
10, rue Henri Le Chatelier
38000 GRENOBLE
Tél : 04 76 49 53 02

Le 04 octobre 2018, à la Maison des Habitants Chorier Berriat, les membres de l'association Les Copeaux d'abord se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire sur convocation du président. Il a été établie une feuille d'émargement, signée par les membres présents en leur nom propre ou en tant que mandataire. Celle-ci figure en annexe du présent procès-verbal.

L'Assemblée était présidée par M. Michel Ponthieux, président de l'association. Il était assisté de :
M. Bernard Jombard et André Lechevallier pour la présentation du rapport financier
M. Bernard Tilliette pour le suivi de la feuille d'émargement
M. Marc Bernardi secrétaire de séance, secrétaire de l'association.
35% des membres étaient présents ou représentés (52 présents dont 5 pouvoirs validés).
L'Assemblée a donc pu valablement délibérer, conformément à l'article 11 des statuts qui ne fixe pas de quorum.

L'ordre du jour a été rappelé par le Président :

1. Rapport moral, bilan de l'année écoulée et orientations pour 2018-2019
2. Rapport financier, approbation du budget prévisionnel 2018-2019
3. Renouvellement des mandats membres du CA
4. Site Internet
5. R.G.P.D.
6. Orientation 2018-2019
7. Questions diverses

Le Président a précisé que l'ensemble des documents ont été adressés à chacun des membres en accompagnement des convocations.

Il a été fait lecture :

1. Rapport moral :

Les faits marquants de l'année 2017-2018 :

Le président a préalablement remercié les permanents, les membres du bureau et l'ensemble des contributeurs aux différentes actions effectuées par l'association (opérations de nettoyage, présence à la fête de quartier...).

Les conventions :

Deux conventions ont été établies :

- « Convention de mise à disposition du local » signée
- « Convention d'entretien de la Dragonne » votée en conseil municipal, en attente de signature

Les effectifs :

L'association compte 149 adhérents sur l'exercice 2017-2018, (dont 37 permanents) et 37 stagiaires (dont 20 ont poursuivi leur adhésion, 54%).
Le nombre d'adhérents confirme sa stabilité à plus de 140 adhérents depuis 4 ans.

Fréquentation :

L'association totalise plus de 3085 séances de travail dans l'année. Avec une moyenne de 308 présences par mois et un maximum de 380.

Les équipements :

Année peu importante du point de vue des investissements. Toutefois deux opérations importantes sont à noter : « La réfection du site WEB » et « le contrôle de la conformité des machines »

- Remplacement de la serrure de la porte d'entrée
- Remplacement des filtres anti-poussières
- Installation du nouveau placard à consommables
- Achat d'un nouveau mandrin pour le tour
- Achat d'un écran de projection
- Réfection du site WEB
- Contrôle de la conformité des machines

Site WEB :

Une commission numérique composée de 7 membres en novembre 2017 a étudié et mis en œuvre avec la contribution de l'association « L'Age d'Or » la réfection de notre site Internet.

Elle est composée de :

Océane CAFFOZ, Marc BERNARDI, André LECHEVALIER, Nicolas GAIFFE, Yann SALVAT, Philippe SENNAC, Fabrice VALLET.

La commission continue son travail pour la mise à jour régulière du site ainsi que sa maintenance

Le nouveau site Internet vous offre entre autres de nouvelles possibilités :

- La diffusion de photos et plans de vos réalisations.

- La cotisation par carte bancaire.

Le nouveau site Internet vous offre entre autres de nouvelles possibilités :

- La diffusion de photos et plans de vos réalisations (à l'aide du formulaire en ligne).

- La cotisation par carte bancaire :

Pour ceux qui règlent en une seule fois, le paiement peut se faire :

⇒ directement par carte bancaire dans l'espace adhérents "Cotisation en ligne".

⇒ par virement bancaire, après avoir fait la demande par courriel de notre IBAN.

⇒ par chèque comme les années précédentes.

⇒ Pour ceux qui souhaitent régler en trois fois, seul le règlement par chèque reste possible.

Gestion des consommables :

La nouvelle gestion des consommables semble satisfaisante et a permis une augmentation d'environ 40 % du volume d'achat par les adhérents.

84 adhérents ont utilisé ses services et effectué 116 versements pour un montant de 1649 €.

Un rappel du mode opératoire « gestion des consommables » a été effectué.

Interventions extérieures :

Nous avons été actifs pour trois interventions extérieures :

- Réalisation d'une étagère pour la MDH

- Réalisation d'un support pour présentation de l'historique de la dragonne

- Animation d'été place Saint-Bruno

Faites des Copeaux à Crolles :

Nous étions présents à Crolles, en novembre 2017, avec les Ateliers Bois Associatifs.

Festivités « diverses » :

- Nous avons dignement fêté les anniversaires de trois de nos octogénaires dans la bonne humeur.

- Début février, Fernand Terras a organisé une soirée raclette à l'auberge des Allières où se sont retrouvés douzaine de d'adhérents.

- La Fête du quartier : Comme d'habitude nous avons fourni une table basse, un billard hollandais, un chevalet et un petit tabouret comme premiers lots de la tombola.

Enquête de satisfaction

Une enquête de satisfaction, à laquelle 87 personnes (dont 26 permanents) ont répondu, a été effectuée en décembre 2017.

La perception du fonctionnement général de l'atelier est globalement satisfaisante.

Nous nous appuyons sur ses résultats pour faire évoluer notre pratique, notamment pour l'ouverture en période de vacances scolaires.

2. Rapport financier :

• Le total des recettes 2017-2018 s'élève à 18 725€ et le total des dépenses à 16 564€ ce qui fait apparaître un solde positif de 2 161€

• Budget prévisionnel 2018-2019

Recettes : 16 400€, Dépenses : 19 496€ résultat : -3 096€ en ligne avec les orientations.

André Lechevalier a effectué la quantification de la « plus-value » apportée par l'association. Cette démarche consiste à estimer « la valeur marchande de services non marchands » comme le bénévolat. Cette quantification est présentée à l'aide du tableau ci-dessous :

Activité	Heures	2017 - 2018
Accueil à l'atelier (34 semaines / 48 heures hebdo moins jours fériés)	1 532	16 040 €
Encadrement de stages	156	1 633 €
Animations scolaires	?	
Animations nichoirs	?	
Réalisation des lots tombola	?	
Formations (sécurité, informatique)	?	
Total	1688	17 673 €

Les documents relatifs au suivi budgétaire sont tenus à disposition des adhérents par MM B. Jombard et A. Lechevalier.

Les présentations des rapports moral et financier n'ont pas donné lieu à débats. Les rapports moral et financier sont adoptés à l'unanimité moins une abstention pour le rapport financier.
Approbation du budget prévisionnel : cette résolution est adoptée à l'unanimité.

3. Renouvellement des mandats de membres du Conseil d'Administration :

L'assemblée renouvelle Mme&Mrs, André LECHEVALIER, Cécilia MOUTERDE, Michel PONTHEUX Fernand TERRAS, en qualité de membres du Conseil d'Administration.

Ceux-ci exerceront leur fonction conformément aux statuts pour une durée de 3 ans.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Le Conseil d'Administration composé de 13 membres est composé comme suit :

Pierre ANGIBAUD, Marc BERNARDI, Alain DEBUT, Bernard JOMBART, André LECHEVALIER, Cécilia MOUTERDE, Michel PONTHEUX, André POUJOULAT, Cataldo SGARRA, Michel SOLLIMA, Fernand TERRAS, Bernard TILLIETTE et Fabrice VALLET.

4. R. G. P. D. : Règlement Général sur la Protection des Données

Présentation effectuée par Bernard Tilliette.

Le RGPD encadre le traitement des données personnelles des personnes physiques sur le territoire de l'Union Européenne.

Le RGPD est applicable depuis le 25 mai 2018, les associations y sont soumises (pas de dérogation).

Que collectons-nous ?

Le fichier le plus exhaustif contient les informations suivantes fournies par les adhérents :

Données collectées	Pour quels objectifs?
-Nom, prénom, nous en tirons votre trigramme, -Adresse postale, -Date de naissance, -Téléphone fixe et/ou portable, -Adresse mail, -Domaine d'activités et profession, -Année de stage.	-Disposer d'un fichier exhaustif des adhérents de l'association, permettant d'échanger, au sens large, de manière collective ou individuelle par messagerie, voie postale, SMS voire par téléphone si urgence. -Permettre aux permanents, si besoin, de s'assurer de la qualité d'adhérent des personnes présentes à l'atelier. -S'assurer de la conformité réglementaire de l'âge des adhérents. -Produire et disposer des suivis financiers : trésorerie, comptabilité, consommables. -Connaître les présences à l'atelier. -Connaître notre vivier de talents pour aider éventuellement au fonctionnement transverse de l'association. -Produire des statistiques (pyramide des âges par ex). -Suivre l'emprunt et le retour des livres de la bibliothèque.
Ces données sont à l'usage exclusif de notre association ! Elles seront conservées dans notre système d'information mais JAMAIS vendues ni cédées à des tiers.	

Afin d'être conforme au R.G.P.D. :

- La fiche d'inscription sera adaptée afin de faire apparaître les objectifs de la collecte des données,
- Une charte de bonne conduite sera établie à l'usage des cinq producteurs/utilisateurs des fichiers.

5. Orientations 2018-2019 :

- Fonctionnement de l'atelier
 - ⇒ Rappel des principales dates 2018-2019 (stages, nettoyages, C.A., réunions des permanents, réunions des ateliers associatifs, soirée « merguez », fête de quartier)
 - ⇒ Présentation du planning hebdomadaire
 - ⇒ Rappels sur :
L'utilisation de la main courante, l'identification des caisses à outils, la gestion des consommables.
- Equipements :
La scie circulaire actuelle date de 1972. Elle sera remplacée par une FELDER K700 semaine 43.

- Mise en conformité des machines :

Le contrôle de nos machines a été effectué par l'Apave le 18 juillet. Des mises à niveau doivent être apportées sur les machines suivantes : perceuse à colonne, scie à ruban, tour à bois, scie radiale.

6. Questions diverses:

André Poujoulat propose :

De mettre en place une séance d'animation sur le bois dédiée aux personnes qui ne sont pas acceptées aux stages.

Que l'association contribue financièrement à des projets sur le thème du bois.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 20h30.

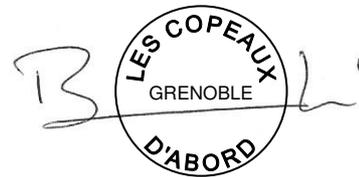
Il est dressé le présent procès-verbal de la réunion, signé par le Président de séance et le Secrétaire de séance.

A Grenoble, le 5 octobre 2018

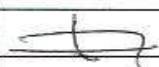
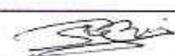
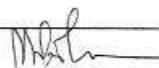
Le Président de séance

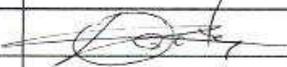
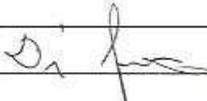
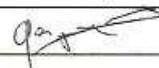
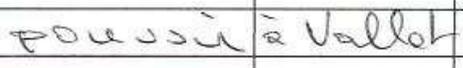


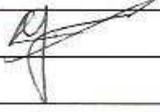
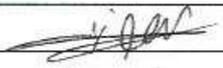
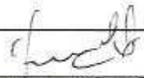
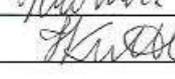
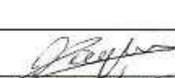
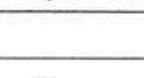
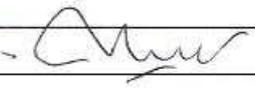
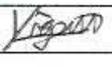
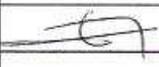
Le Secrétaire de séance

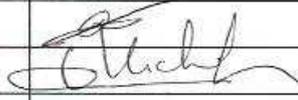
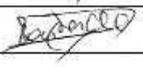
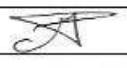
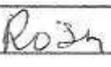


Pièce jointe :
Feuilles d'émargement (6 feuillets)

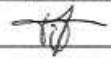
Nom	Prénom	Mandataire		Signature
		Nom	Prénom	
ALBERT	Erick			
ANDRES	Sébastien			
ANGIBAUD	Pierre			
BAILET	Mathieu			
BASSARD	Stéphane			
BAUD	Laurent			LB
BAYOD	Isabelle			
BEDOIN	Alexis			
BERNARDI	Marc			
BESSIERE	Jean-Christophe			→ 
BOFELLI	Sylvain			
BOHRER	Laurence			
BOMPUIS	Olivier			
BONDUE	Jason			
BONNEFILLE	Laurent			
BONNET	Pauline			
BONTEMPS	René			
BONVIN	Thierry	poussi Bernardi		
BORDEL	Anne Claire			
BOUCHERBA	Alfred			
BOUCHET	Charles			
BOUSQUET	Tullia			
BRUNET	Etienne			
BUIS	Philip			
BUTZBACH	Thomas			
CAFFOZ	Océane			
CALIN	Théodore			
CASU	Alain			
CHAMBARD	Christian			
CHANCEL	Christian			
CHOMIENNE	Pardis			
CLAUDEL	Benjamin			
COHENDET	Marcel			

COQUILLART	Sabine			
COSTA	Antoine			
DE PAULIS	Christine			
DEBUT	Alain			
DEHONDT	Florence			
DELATTRE	Olivier			
DENIER	Simon			
DERVAUX	Damien			
DI FONZO	Rocco			
DOARE	Eric			
DONNOU	Cécile			
DUBOIS	David			
DUDOT	Ghislaine			
DUFORT	Constance			
ESTEVE	Brunelle			
FELIX-FAURE	Catherine			
FILLET	Hervé			
FORDOS	Arnaud			
FORTUNE	Aurélie			
GAGLIARDINI	Robert			
GAGNEPAIN	Nicolas			
GAIFFE	Nicolas			
GARRIONE	Julien			
GAUDIN	Gilles			
GIGNOUX	Emmanuel			
GIRAUD	Claude			
GLATIGNY	Chloé			
GONZALEZ	Antoine			
GOUGIS	Maxime			
GRAVOILLE	Pauline			
GRENOT	Gaëtan			
GRIBENSKI	Thomas			
GUILLET	Rémy			
GUIMET	Jean Pierre			
GUINARD	Hugues			

GWOZIECKI	Romain			
HEDON	Thomas			
HERUBEL	Marianne			
HIRSINGER	Dorian			
HOCEVAR	Moira			
HUBERT	Cécile			
HUNDERTMARK	Klemens			
ICHANE	Lalaina			
IHOU-MOUKO	Hilaire			
JOANNARD	Coline			
JOMBART	Bernard			
KHANZADYAN	Hrant			
KOWALKOWSKI	Henri			
KUTTLEIN	Irène			
LACAU	Isabelle			
LACIPIERE	Jérôme			
LAFITTE	Claude			
LARUE	David			
LAUGT	Florian			
LECHEVALIER	André			
LEE	Yae Za			
LEGENDRE	Philippe			
LEMARIÉ	Stéphane			
LEPORT	Bruno	pouvoir B JOMBART		
LIANCE	Bernard			
LIGOUT	Yohann			
LORINET	Denis			
LOUSSARARIAN	Philippe			
MALET	Jean Luc			
MALOEUVRE	Michel			
MANZO	Franck	pouvoir B JOMBART		
MARAINÉ	François			
MARTIN	Yannick			
MATHEVET	Mélanie			
MERLIN	Jérémy			

MERMIN	Cyril			
MESSIÉ	Michel			
MICHEL	Jean			
MICHEL	Julien			
MOCELLIN	Pierre			
MONIER	Mélanie			
MONNET	Jean Jacques			
MOREL	Timothée			
MORILHAT	Myriam			
MOUTERDE	Cécilia			
NAVARRO	Manuel			
NOGUERON	Jean	pour suite à JOMBART		
OLLAGNON	Pierre-François			
PECCOUD	Julien			
PELLEREJ	Rémi			
PERNET	Michel			
PERNET	Michel			
PHILIPPE	Lucile			
PINA	Jean			
POGNANT	Denis			
PONTHIEUX	Michel			
POPA	Sorin			
POPOVIC	Marko			
POUJOLAT	André			
POULMARCH	Daniel			
PUGET	Cyrille			
RAMUZ	Denis			
RENAUD	Trévors			
RICARD	Agnès			
RODRIGUEZ-MORADO	Alberto			
ROMEAS	Julie			
ROSIN	Roger			
ROUSSEAU	Alain			
ROUSSET	Didier			
RUFIN	Cyril			

12

SALVAT	Yann			
SANCHEZ	Patrice			
SCHMITT	Marie Joséphe			
SCHNEEBERGER	Bruno			
SCIASCIA	Joseph			
SEBASTIA	Delphine			
SENNAC	Philippe			
SERRE	Didier			
SGARRA	Cataldo			
SOLLIMA	Michel			
SOULET	Axel			
TABKA	Cédric			
TEMPIER	Rémi			
TERRAS	Fernand			
TESSANDORI	Benjamin			
THIBAUD	Nicolas			
THIBAUD	Nicolas			
TILLIETTE	Bernard			
TRAVAILLE	Stéphane			
TREILLARD	Bertrand			
VALLET	Fabrice			
VERNEY	Emeline			
VIDONNE	Romain			
VIGNA	Silvano			
VIGNA	Silvano			
VITELLO	Patrice			
VITTER	Carole			
VIVET	Françoise			

Nombre de membres présents : 52

Nombre de membres représentés : 5

La présente feuille d'émargement est certifiée exacte par le président de l'association.

Signature

